

N°2016-CA-07

- Membres théoriques :
17
- Membres en exercice :
17
- Membres présents :
13
- Pouvoirs :
2
- Votants :
13

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

Le 29 avril 2016, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 04 avril 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 13 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Florence DURANDE, Agnès FIRMIN LE BODO, Blandine LEFEBVRE.

MM. Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Luc LEMONNIER, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel André BENKEMOUN, Directeur départemental, le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Colonel Thierry SENEZ, le Capitaine Luc TACONNET, le Caporal Thomas BRU, Dominique PROUST, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

Mme Nicole KLEIN, Préfète de la Région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime,
M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoir :

Mme Chantal COTTEREAU à M. André GAUTIER,
Mme Florence THIBAudeau RAINOT à M. Sébastien TASSERIE.

Étaient absents excusés :

Mme Chantal COTTEREAU, Florence THIBAudeau-RAINOT.

MM. Philippe LEROY, Jean-Pierre THEVENOT, le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine Samuel PERDRIX – représenté, le Capitaine André HENRY, l'Adjudant-chef Hervé PASQUIER.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Le compte administratif est la traduction des résultats de l'exercice écoulé. Par rapport aux prévisions votées, il fait état des écritures budgétaires de l'exercice par section, tant en recettes qu'en dépenses, permettant ainsi de déterminer le résultat de clôture 2015.

A l'instar des deux derniers exercices, les réalisations constatées au compte administratif sont conformes aux prévisions effectuées fin 2015, pour la reprise anticipée du résultat lors du vote du budget 2016.

Le présent rapport présentera les réalisations budgétaires sur 2015 par section, en débutant par la section de fonctionnement, avant d'expliciter le résultat 2015 à l'aune des soldes reportés l'an passé.

BUDGET PRINCIPAL

I - Section de fonctionnement

A) Dépenses de fonctionnement :

Le montant total des dépenses réalisées en 2015 s'élève à 88 315 394,46 €, dont 82 041 706,20 € s'agissant des dépenses réelles de fonctionnement, soit un taux d'exécution de 94,34% par rapport aux prévisions. Ces dernières s'inscrivent en augmentation de 3,3% par rapport à 2014, sous l'effet d'une hausse des charges de personnel.

Cha-pitre	Libellé	Prévisions 2015	Réalisations 2015	% Réalisation
011	Charges à caractère général	13 338 365,00 €	12 075 885,24 €	90,53%
012	Charges de personnel	71 127 519,30 €	68 760 913,34 €	96,67%
65	Autres charges de gestion courante	724 300,00 €	621 052,56 €	85,75%
	Total dépenses /gestion des services	85 190 184,30 €	81 457 851,14 €	95,62%
66	Charges financières	23 000,00 €	21 729,93 €	94,48%
67	Charges exceptionnelles	584 000,00 €	562 125,13 €	96,25%
022	Dépenses imprévues	1 162 723,50 €	- €	0,00%
	Total dépenses réelles de fonctionnement	86 959 907,80 €	82 041 706,20 €	94,34%
23	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00 €	- €	<i>Sans objet</i>
042	Opérations d'ordre entre sections	6 172 369,00 €	6 273 688,26 €	101,64%
	Total général dépenses fonctionnement	94 132 276,80 €	88 315 394,46 €	93,82%

Les charges à caractère général

Les dépenses réalisées à ce titre s'élèvent à 12 075 885,24 €, soit près de 15% des dépenses réelles. Elles s'inscrivent en diminution de 3,8 % (- 0,481 M€) par rapport au niveau réalisé en 2014.

Parmi les postes en diminution, les frais de locations immobilières et dépenses associées avec le passage en service non logé de certains personnels sapeurs-pompiers conformément à la réglementation (- 0,412 M€). De même, les frais de télécommunications ont diminué de 0,135 M€ avec le changement d'opérateur effectué dans le cadre du groupement d'achats constitué avec le Conseil départemental notamment.

Derrière cette tendance globale à la baisse, les primes d'assurances¹ ont quant à elles augmenté de 17,5% par rapport à l'an passé, représentant une dépense de 721 786,13 € en 2015.

Les charges de personnel

Les charges de personnel constituent une dépense totale de 68 760 913,34 € en 2015, soit 84% des dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice. Elles s'inscrivent en augmentation de 3,9 % par rapport à l'an passé, sous l'effet conjugué de différents facteurs :

- les facteurs externes :

la poursuite de la réforme des filières de catégorie B et C applicable au 1er janvier 2015 (0,5 M€),
le doublement dans certains secteurs du service, des heures supplémentaires en lien avec l'évolution du temps de travail (0,013 M€),
le rappel de l'indemnité exceptionnelle CSG en février et juin 2015 (0,718 M€).

- les facteurs liés à des décisions internes du Service :

la révision des organigrammes de février 2015 (0,032 M€),
le recrutement de plusieurs postes de catégorie A sur le second semestre 2014, avec une comptabilisation sur une année pleine en 2015 (0,128 M€),
la création de 10 postes² (0,270 M€),
la création d'emplois d'avenir en juin 2014, avec une comptabilisation en année pleine sur 2015 (0,120 M€),
la diminution globale du taux de vacance globale des postes entre 2014 et 2015.

Les autres charges de gestion courante

Ces charges représentent une dépense sur 2015 à hauteur de 621 052,56 € (0,585 M€ en 2014). Elles pointent essentiellement sur quatre postes :

la subvention d'équilibre du budget annexe de la restauration, d'un montant de 204 472,45 €, en augmentation de 11% par rapport à 2014 (+0,020 M€).

la contribution obligatoire au réseau Antares fixée à 257 369 € en 2015, stable par rapport à 2014 ;

le soutien aux associations, pour 80 300 € en 2015 (-0,08 M€ par rapport à 2014). Les subventions versées l'ont été après délibération, aux structures suivantes :

- amicale du personnel de la direction du Sdis pour 32 000 €,
- association du musée des sapeurs-pompiers de France pour 5 300 €,
- union départementale des sapeurs-pompiers de Seine-Maritime pour 43 000 €.

les indemnités et frais de mission des élus, qui se chiffrent à 43 972,93 € en 2015, stables par rapport à l'an passé.

Les charges financières

Ces charges correspondent au remboursement des intérêts de la dette contractée. Elles restent marginales compte tenu du faible encours de la dette du service. La dépense correspondante en 2015 est de 21 729,93 €, sachant qu'aucun nouvel emprunt n'a été souscrit sur l'exercice.

¹ Hors dommage ouvrage.

² 2 postes de sapeurs-pompiers et 8 postes de personnels administratifs, techniques et spécialisés.

Les charges exceptionnelles

D'un montant total de 562 125,13 €, les dépenses ici effectuées l'ont été à hauteur de 543 519,63 € en application de la décision de justice intervenue dans le litige opposant le Service à l'entreprise titulaire du lot gros-œuvre du CIS Rouen sud. A noter que ces frais ont été pour une large part amortis en recette, par la reprise de la provision pour risques constituée en 2010 sur ce dossier.

Les autres dépenses ont trait à l'annulation par le Sdis de titres de recettes émis après contestation de facturation d'interventions par exemple. Certaines sont liées au remboursement de dommages collatéraux occasionnés en intervention.

Les opérations d'ordre entre sections

Ces opérations, qui trouvent leur corollaire en recettes d'investissement, se chiffrent à 6 273 688,26 € en 2015, dont une large part à trait à la dotation aux amortissements (6 172 368,15 €), stable par rapport à l'an passé (6,155 M€).

L'enveloppe résiduelle est liée à la constatation des plus-values opérées lors des ventes, par le Service, de matériels réformés ; constatation qui se traduit par une inscription équivalente en recette d'investissement.

B) Recettes de fonctionnement :

Le montant des recettes réalisées sur l'exercice s'élève à 87 319 441,80 €, à 94,4% constitué de la participation du Département, des communes et EPCI stable depuis 2013.

Chapitre	Libellé	Prévisions 2015	Réalisations 2015	% Réalisation
70	Produits des services	1 455 776,00 €	1 352 402,62 €	92,90%
74	Contributions et participations	83 820 665,00 €	83 866 380,83 €	100,05%
75	Autres produits de gestion courante	80 500,00 €	77 271,28 €	95,99%
13	Atténuations de charges	887 000,00 €	910 478,50 €	102,65%
	Total recettes/gestion des services	86 243 941,00 €	86 206 533,23 €	99,96%
77	Produits exceptionnels	120 000,00 €	610 778,13 €	508,98%
78	Reprises sur provisions	496 419,30 €	496 419,30 €	100,00%
	Total recettes réelles de fonctionnement	86 860 360,30 €	87 313 730,66 €	100,52%
042	Opérations d'ordre de transfert	- €	5 711,14 €	
002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté	7 271 916,50 €	<i>Sans objet</i>	
	Total général recettes fonctionnement	94 132 276,80 €	87 319 441,80 €	

Les produits de services

Ces produits ont généré au total 1 352 402,62 € de recettes en 2015, contre 1,276 M€ en 2014. Ils pointent sur deux composantes principales. La première a trait aux interventions du service soumises à facturation (603 896,10 €) que sont :

- les interventions auprès d'usagers sans urgence caractérisée (dégâts des eaux, dégagement d'ascenseurs immobilisés, destruction de nids d'hyménoptères) (83 832,10 €) ;
- les transports sanitaires assurés pour pallier à la carence du secteur privé, lesquels sont remboursés par les centres hospitaliers de Rouen et du Havre (cadre conventionnel) (331 929 € en 2015),
- les interventions sur domaine autoroutier (85 328,84 €),
- la mise à disposition de service de sécurité lors de manifestations ponctuelles (55 213,16 € en 2015), dont les concerts de la Région (47 593 €).

L'autre composante est constituée du remboursement de la mise à disposition de personnel ; mise à disposition au profit de l'entreprise Total et des centres nucléaires de production d'électricité (CNPE) de Paluel et Penly (294 063,71 €). Il en va de même de la surveillance de plages durant la période estivale (306 515,93 €).

Par ailleurs, 109 279,22€ ont été perçus au titre de remboursement de certains frais par les agents logés par le Service.

De même, 28 196 € ont été facturés sur 2015 au titre de la qualification des personnels permanents des services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP). La somme de 58 044,66 € a aussi été encaissée au titre de l'organisation de formations et de la finale zonale du challenge de qualité ; manifestation sportive qui s'est déroulée le 30 mai 2015 en présence de plusieurs centaines d'athlètes venus de 7 départements.

Les contributions et participations

Ce poste s'élève à 83 866 380,83 €, représentant 97,3% des recettes courantes³ du Service.

Stables, les contributions des collectivités s'élèvent à 82 418 779€ (46 663 000 € du Département et 35 755 779 € des communes et leurs groupements).

Les participations d'autres organismes ont été perçues pour un montant total de 1 447 601,83 €, lesquelles se ventilent comme suit :

- les participations annuelles pour la défense contre l'incendie des Grands Ports du Havre et de Rouen, respectivement de 709 415,83 € et 267 682,32 € au titre de l'année 2015,
- les participations au fonctionnement 2015 de l'antenne du SMUR de Dieppe à Eu ; participations versées par la commune de Eu (28 965,31 €) et l'hôpital de Dieppe (48 116,82 €),
- le versement du CHU de Rouen pour l'implantation et le fonctionnement d'une garde infirmier à Forges-les-Eaux (66 700 €),
- le remboursement par les Sdis de l'Eure et de la Somme, des interventions opérées sur leur territoire sur la dernière période, à hauteur de 83 359,67 € pour le premier et 44 676 € pour le second.

A noter en outre, l'encaissement d'une subvention de la CNRACL de 60 000 € au titre d'une démarche de prévention des risques routiers menée par le service auprès de ses équipes. 12 000 € ont aussi été perçus au titre de la participation des Sdis recrutant des lauréats du concours de sapeurs-pompiers organisé par le Service en 2013⁴.

³ Recettes liées à la gestion de l'établissement, hors produits exceptionnels et reprise sur provisions.

⁴ Participation de 1 500€ par lauréat recruté.

La somme de 126 685,88 € a par ailleurs été encaissée au titre du financement des postes « emplois d'avenir » créés par le Sdis, au nombre de 10 à fin 2015.

Autres produits de gestion courante

D'un montant total de 77 271,28 €, ces recettes renvoient essentiellement à des régularisations de charges et aux loyers réglés par les sapeurs-pompiers volontaires locataires du Sdis.

Les atténuations de charges

Ce poste qui se chiffre pour 2015, à 910 478,50 € renvoie pour l'essentiel à des remboursements sur _rémunération du personnel (congés maternités, tickets restaurant, mise à disposition, etc...). Il intègre aussi le remboursement par certaines collectivités, des primes de fin d'année 2015 versées aux sapeurs-pompiers professionnels :

- Ville du Havre : 131 748,21 €,
- Communauté de communes de Fécamp : 5 064,29 €,
- Ville de Dieppe : 33 864 €,
- Ville de Eu : 800,83 €,
- Ville de Montivilliers : 768 €
- la CREA, agglomération de Rouen : 290 761,18 €.

Les produits exceptionnels

D'un montant total de 610 778,13 €, ces recettes pointent sur trois postes principaux :

- les pénalités perçues au titre de retards dans l'exécution de marchés (0,412 M€, dont 0,120 M€ dans le cadre du règlement du litige survenu lors de la construction du CIS Rouen sud),
- le produit de cessions par le Service de matériels sur l'exercice (0,161 M€),
- les indemnités du Sdis prononcées par voie de justice (0,017 M€).

Les reprises sur provisions

La provision de 496 419,30 € constituée dans le cadre du contentieux évoqué plus haut a été reprise dans son intégralité suite à la décision de justice intervenue début 2015.

II - Section d'Investissement

A) Dépenses d'investissement :

Le montant des dépenses effectuées en 2015 s'établit à 18 076 847,17 €. Une fois isolées, les opérations d'ordre patrimonial trouvent leur pendant en recettes, le montant des dépenses d'investissement 2015 s'élèvent à 9 732 892,73 €, en diminution de 20 % par rapport à l'an passée.

De près de 80%, le taux d'exécution des dépenses par rapport aux prévisions s'améliore par rapport à 2014 (77%). La baisse du volume des restes à réaliser en est l'illustration, passant de 2 766 918,72 € au terme de l'exercice 2014 à 222 264,27 € en 2015⁵.

⁵ Le montant des restes à réaliser à fin 2013 était de 5,8 M€.

Chapitre	Libellé	Prévisions 2015	Réalisations 2015	% Réalisation	Restes à réaliser (RAR)	% RAR / prévisions
16	Emprunts et dettes assimilées	236 000,00 €	235 333,32 €	99,72%		
20	Immobilisations incorporelles	132 459,18 €	73 652,60 €	55,60%	30 424,58 €	22,97%
21	Immobilisations corporelles	4 604 466,39 €	3 978 888,91 €	86,41%	89 659,08 €	1,95%
23	Immobilisations en cours	112 664,68 €	74 208,30 €	65,87%	31 671,99 €	28,11%
27	Autres immobilisations financières	1 200,00 €	- €	0,00%		
	Chapitres programme équipt hors AP	1 170 489,43 €	592 540,27 €	50,62%	70 508,62 €	6,02%
	Chapitres programme équipt en AP	8 088 970,74 €	4 772 558,19 €	59,00%		
20	Dépenses imprévues	108 000,00 €	- €			
040	Opé. d'ordre transfert entre sections	- €	5 711,14 €			
041	Opérations patrimoniales	8 344 057,29 €	8 343 954,44 €	100,00%		
	Total général dépenses invest.	22 798 307,71 €	18 076 847,17 €	79,29%	222 264,27 €	0,97%

Ces crédits d'investissement mobilisés en 2015 pointent sur trois postes principaux :

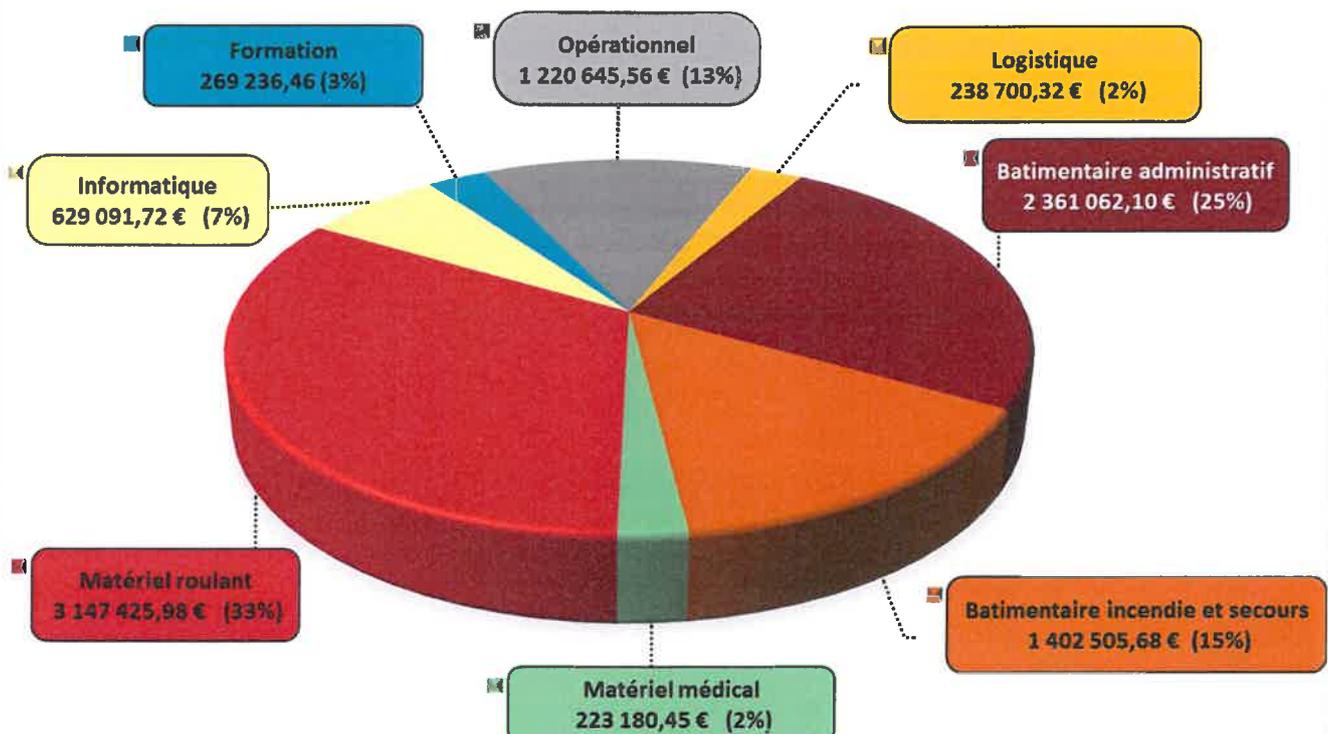
Le remboursement en capital de la dette

Ce poste de dépenses reste faible (235 333,32 €) compte tenu du niveau d'encours.

Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement réalisées en 2015 s'élèvent à 9 491 848,27 € et peuvent se répartir comme suit :

TYPOLOGIE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉES EN 2015



Parmi les domaines emblématiques, la politique immobilière qui capte près de 3,8 M€ de dépenses en 2015, dont 2 M€ au titre de la construction du nouvel état-major du groupement Ouest :

Opérations	Dépenses 2015 réalisées
Construction CIS Rouen Sud	401 367 €
Construction CIS Le Havre Nord	145 217 €
Construction CIS Rouen Est	23 978 €
Construction CIS Le Trait	3 805 €
Construction CIS St Nicolas d'Aliermont	81 €
Construction CIS Blangy sur Bresle	16 845 €
Construction CIS Luneray	1 249 €
Réhabilitation CIS Elbeuf	4 247 €
Réhabilitation CIS Montville	668 €
Réhabilitation CIS Yerville	3 469 €
Réhabilitation CIS Caudebec-en-Caux	161 409 €
Réhabilitation CIS Forges-les-Eaux	15 973 €
Réhabilitation CIS Canteleu	1 256 €
Réhabilitation CIS La Mailleraye-sur-Seine	291 780 €
Réaménagement locaux Direction	202 988 €
Reconstruction CIS Cany-Barville	2 700 €
Groupement Est – État-major	12 193 €
Opérations (suite)	Dépenses 2015 réalisées
Construction Groupement Ouest – État-major	2 087 505 €
Autres travaux de grosses réparations	74 209 €
Autres aménagements courants	312 635 €

Les opérations patrimoniales

Le compte administratif 2015 présente des écritures d'ordre de nature patrimoniale pour un montant total de 8 343 954,44 €. Ces écritures sont neutres financièrement, trouvant leur pendant en recettes d'investissement pour un montant équivalent.

Ces écritures d'ordre ont consisté à intégrer aux comptes de travaux idoines, des frais d'études ou avances versés par le Sdis à des tiers dans le cadre d'opérations à présent achevées. Elles ont pour l'essentiel été opérées en lien avec la clôture administrative et financière de l'opération de construction du CIS du Havre Nord (8,264 M€). S'agissant d'une opération confiée à Rouen Seine Aménagement, il importait de procéder à ces écritures en écho notamment aux avances versées à la SEM dans le cadre de la convention de mandat.

B) Recettes d'investissement

Le montant des recettes réalisées sur l'exercice se chiffre à 19 754 054,80 €. Les recettes réelles de la section s'élèvent à 1 654 541,15 €, en baisse de 10% par rapport à l'an dernier. Cette tendance s'explique notamment du fait de l'encaissement en 2014, de subventions liées à des projets ponctuels⁶.

Chapitre	Libellé	Prévisions 2015	Réalisations 2015	% Réalisation	Restes à réaliser (RAR)
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 419 077,21 €	1 419 077,21 €	100,00%	
13	Subventions d'investissement	562 229,67 €	164 721,35 €	29,30%	
16	Emprunts	- €	- €		
23	Immobilisations en cours		56 007,60 €		
27	Autres immobilisations financières	- €	14 734,99 €		
	Total recettes réelles invest.	1 981 306,88 €	1 654 541,15 €	83,51%	
021	Virement de la section de fonct.	1 000 000,00 €	- €	0,00%	
040	Opérations d'ordre entre sections	6 172 369,00 €	6 273 688,26 €	1,64%	
041	Opérations patrimoniales	8 344 057,29 €	8 343 954,44 €		
001	Solde d'exécution N-1 reporté	1 818 703,59 €	<i>Sans objet</i>		
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 481 870,95 €	3 481 870,95 €	100,00%	
	Total général recettes invest.	22 798 307,71 €	19 754 054,80 €	86,65%	- €

Les dotations

Ce poste pointe sur le fond de compensation de la TVA perçu en 2015, au titre des dépenses d'investissement éligibles opérées en 2014. Il s'élève à 1 419 077,21 € - contre 1 367 481,93 € en 2014 - et représente près de 86% des recettes réelles de la section.

Les subventions

164 721,35 € ont été perçus en 2015, contre 0,452 M€ en 2014, au titre des subventions d'équipement suivantes :

- CNPE de Penly : subvention de 14 305,26 € pour l'acquisition de matériel spécialisé « risques technologiques »,
- CNPE de Paluel : subvention de 16 515,57 € pour l'acquisition de matériel spécialisé « risques technologiques »,
- Agence nationale de recherche : subvention de 49 463 € au titre du projet de conception – réalisation d'une cellule expérimentale de foyer principal pour améliorer les connaissances sur la physique du feu et la propagation des fumées⁷,
- Grand Port Maritime du Havre : une subvention de 78 137,52 € en soutien à l'acquisition par le Service, de moyens nautiques et terrestres de lutte contre les sinistres dans le port.

Une recette de 6 300€ a par ailleurs été encaissée au titre du bonus écologique lié à l'acquisition d'un véhicule électrique.

⁶ Subvention d'EDF (pour CNPE de Paluel) de 0,09 M€ au titre de l'acquisition d'un bras élévateur articulé, subvention du Grand port maritime du Havre de 0,250 M€ en soutien à l'aménagement du plateau technique de formation.

⁷ Ce projet dénommé « Firediag » est intégralement subventionné par cet organisme de recherche.

Immobilisations en cours

La somme de 56 007,60 € ici perçue renvoie à deux dossiers :

- la résolution du litige lié à la construction du CIS Rouen Sud évoqué plus haut : 17 767,78 € au titre de l'encaissement d'une partie de la garantie mobilisée pour des réserves sur les conditions d'achèvement du chantier,
- la clôture de l'opération de construction du CIS Havre Sud : 38 239,82 € liés à la récupération d'avance de fonds trop versé à la SEM en charge du dossier.

Emprunts

Aucun emprunt n'a été contracté sur l'exercice, l'autofinancement demeurant suffisant pour financer les dépenses réalisées.

L'excédent de fonctionnement mobilisé l'an passé au titre de l'investissement (3 481 870,95 €) a participé à cet autofinancement, de même que la dotation aux amortissements (6 172 368,15 €) ; dotation précédemment évoquée renvoyant aux opérations d'ordre entre sections, qui intègrent aussi les écritures liés aux cessions d'immobilisation avec plus-value (101 320,11 €).

*
* *

BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION

L'arrêté des comptes du budget annexe présente un niveau de dépenses de fonctionnement de 392 322,43 €, en augmentation de 10% (+0,037 M€ par rapport à 2014).

Cette tendance révèle un effort de maîtrise de dépenses considérant la forte augmentation de la fréquentation des sites de restauration (3 749 repas supplémentaires en 2015), particulièrement à la direction.

Si la subvention d'équilibre du budget principal augmente de 0,020 M€, l'optimisation de l'utilisation du site de restauration au CIS Rouen – Gambetta a été opérée, facteur d'économie pour le Sdis. Il assure en effet quasi-systématiquement la restauration lors des sessions de stage effectuées sur le secteur, offrant un coût moyen du couvert attractif.

Les dépenses d'investissement s'élèvent quant à elles à 14 026,75€, en diminution de 0,006 M€ par rapport à l'an passé.

*

**

Ressortent de ce qui précède, les éléments suivants :

Pour le budget principal :

-la section de fonctionnement présente un résultat pour l'exercice 2015 de – 995 952,66 €. Cumulé au résultat antérieur reporté de 7 271 916,50 €, le résultat de clôture 2015 s'élève à 6 275 963,84 € ;

-la section d'investissement présente un résultat pour l'exercice 2015 de 1 677 207,63 €. Considérant le solde d'exécution reporté de l'an passé (1 818 703,59 €), le résultat de clôture de la section en 2015 est de 3 495 911,22 €.

Aucun besoin de financement n'apparaît, compte tenu des restes à réaliser identifiés au 31/12/2015 qui s'élèvent à 222 264,27 €⁸.

Pour le budget annexe de la restauration :

-la section de fonctionnement présente un résultat nul, étant équilibrée par une subvention du budget principal ;

-la section d'investissement présente un résultat pour l'exercice 2015 de 1 257,31 €. Considérant le solde d'exécution antérieur reporté de 3 645,55 €, le résultat de clôture 2015 est de 4 902,86 €.

⁸ Voir annexe 1.

Ces éléments sont repris dans les tableaux qui suivent :

BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2015

En €

	Réalisé		Restes à réaliser		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
FONCTIONNEMENT						
Résultat reporté		7 271 916,50				7 271 916,50
Dépenses et recettes nettes sur l'exercice	88 315 394,46	87 319 441,80			88 315 394,46	87 319 441,80
Résultat de clôture 2015		6 275 963,84				6 275 963,84
INVESTISSEMENT						
Solde d'exécution reporté		1 818 703,59				1 818 703,59
Dépenses et recettes nettes sur l'exercice	18 076 847,17	19 754 054,80	222 264,27		18 299 111,44	19 754 054,80
Solde d'exécution 2015		3 495 911,22				3 273 646,95

BUDGET ANNEXE « RESTAURATION » DE L'EXERCICE 2015

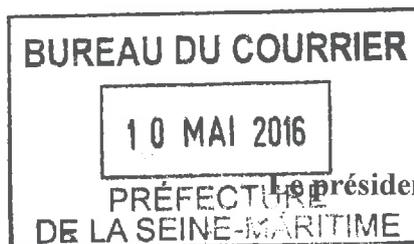
En €

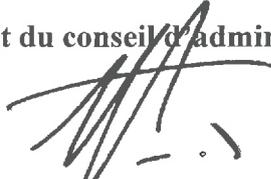
	Réalisé		Restes à réaliser		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
FONCTIONNEMENT						
Dépenses et recettes nettes sur l'exercice	392 322,43	392 322,43			392 322,43	392 322,43
Résultat de clôture 2015		0,00				0,00
INVESTISSEMENT						
Solde d'exécution reporté		3 645,55				3 645,55
Dépenses et recettes nettes sur l'exercice	14 026,75	15 284,06			14 026,75	15 284,06
Solde d'exécution 2015		4 902,86				4 902,86

*

**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.



Le président du conseil d'administration,

André GAUTIER

Annexe 1

ETAT DES REPORTS 2015

BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES

GTI

PROGRAMME/ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
2005000002	CONSTRUCTION CIS LE HAVRE SUD	7 515,85
2007000001	CONSTRUCTION CIS SAINT NICOLAS D'ALIERMONT	5 688,35
2007000002	CONSTRUCTION CIS BLANGY SUR BRESLE	8 158,47
2007000003	CONSTRUCTION CIS LUNERAY	14 090,10
2008000002	PLATEAU LOGISTIQUE	35 055,85
21312	Constructions de centres incendies et secours	15 110,39
21561	Installations, matériel et outillage techniques des matériels mobiles d'incendie et de secours	23 207,87
21562	Installations, matériel et outillage techniques des matériels d'incendie et de secours	16 791,38
21571	Constructions des centres d'incendie et de secours mis à disposition	16 266,00
2188	Autres matériels	458,98
231312	Constructions de centres incendies et secours	31 671,99
TOTAL GTI		174 015,23

OPPR

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
21562	Installations, matériel et outillage techniques des matériels d'incendie et de secours	10 783,20
TOTAL OPRR		10 783,20

GSI

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
2051	Concessions, et droits similaires, brevets licences, marques, procédés	30 424,58
21311	Constructions de bâtiments administratifs	2 283,26
2183	Autres matériel informatique	4 758,00
TOTAL GSI		37 465,84

TOTAL DES REPORTS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL

222 264,27

BUDGET ANNEXE - DEPENSES

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
21578		169,00

TOTAL DES REPORTS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE

169,00